



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Madame, Monsieur le maire,
Madame, Monsieur le (la) président(-e) de la communauté de communes,

Vous n'êtes pas sans savoir que le président E. MACRON prévoit de laisser le choix aux seules collectivités de revenir ou non sur la réforme des rythmes scolaires.

Pour le SNUipp-FSU 23, s'agissant des rythmes scolaires, l'avis des conseils d'école est primordial. La réforme a accentué les inégalités territoriales et créé des concurrences fortes entre les écoles. Les budgets des collectivités ont été fortement impactés. La mise en place de la réforme n'a été suivie d'aucun bilan malgré tous les bienfaits vantés et annoncés. Ce malgré les demandes des personnels et des familles, alors même que des études antérieures montraient elles les bienfaits d'une limitation des déplacements dans la semaine et l'impact nul des journées « longues » sur les résultats des élèves.

Le SNUipp-FSU 23 voit cette annonce présidentielle comme l'occasion de remettre à plat cette réforme coûteuse et contre-productive et de rouvrir le chantier de l'organisation du temps scolaire hebdomadaire. Dans la perspective de la réouverture des discussions et en l'absence de bilan ministériel sur la réforme des rythmes, le SNUipp-FSU 23, a décidé de prendre les devants en lançant une enquête le 18 mai 2017 destinée à tous les enseignants du premier degré exerçant dans le département de la Creuse afin de récolter leur avis sur la réforme des rythmes et sur leur préférence pour l'organisation du temps de classe hebdomadaire dès la rentrée 2017. A ce jour, avec plus de 25% de taux de réponse, les résultats sont sans appel : 93% des collègues souhaitent le retour aux 4 jours de classe, comme le département a connu pendant près de 20 ans. 88% des collègues considèrent que la réforme des rythmes scolaires, telle qu'elle a été appliquée dans notre département, a dégradé leurs conditions de travail et 78% arguent la même dégradation pour les conditions d'apprentissage des élèves. Aussi 95% des enseignants ayant répondu constatent que la réforme a accru la fatigue des élèves !!!

Cela étant, il s'agit aujourd'hui de ne pas commettre de nouveau les erreurs commises depuis 2013 lors de la mise en place à marche forcée contre l'avis des conseils d'école qui sont pourtant les seules instances démocratiques de concertation et de décision de l'école.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 23 demande :

- un cadrage national avec possibilité de dérogations départementales
- que le temps de classe soit organisé sur 8 à 10 demi-journées hebdomadaires
- qu'une consultation concernant les rythmes scolaires soit organisée en conseil d'école d'ici à la fin de cette année scolaire et que l'avis des conseils d'écoles soit respecté dès la rentrée 2017.

Dans le département de la Creuse, la semaine de 4 jours était en place dans toutes les écoles depuis plus de 20 ans. Cette organisation était la conséquence de la prise en compte du caractère rural de notre département et de la synthèse de la consultation de l'ensemble des conseils d'école du département. Ce qui a été possible il y a quelques années doit de nouveau l'être pour l'année prochaine.

C'est pour s'assurer qu'une nouvelle organisation cohérente sur le département soit mise en place de façon démocratique que le SNUipp-FSU 23 s'adresse à vous et s'adressera aussi au conseil départemental et régional, organisateurs des transports scolaires, et demandera à ce que la question des rythmes scolaires soit à l'ordre du jour du prochain CDEN ou d'un CDEN exceptionnel durant le mois de juin.

Certains de notre volonté partagée pour un Service Public d'éducation de proximité et de qualité adapté à notre territoire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le maire, ou président de la communauté de communes, en l'assurance de notre profond respect.